



RAPPORT ANNUEL 2016-2017
SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

Rapport d'activités	3
Rapport de la direction	5
Rapport de l'auditeur indépendant	7
États financiers audités	
État de la situation financière	8
État du résultat global	9
État de la variation des capitaux propres	10
État des flux de trésorerie	11
Notes complémentaires	12

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PRINCIPAUX RÉSULTATS

En 2016-2017, la Société Innovatech du Sud du Québec (« la Société ») a poursuivi ses activités conformément au mandat défini depuis sa transformation à la suite d'une entente conclue entre le gouvernement du Québec et Desjardins Capital de risque.

Pour le présent exercice, la Société a enregistré un gain de 493 579 \$.

Mentionnons qu'en octobre 2008, la Société a transféré des actifs dans Desjardins-Innovatech s.e.c., en contrepartie desquels elle a obtenu 11 425 793 parts dans la société en commandite. Les actifs transférés, d'une valeur de 10 000 000 \$, se composent du portefeuille de placements et d'une somme d'argent comptant.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

GESTION

Le conseil d'administration de la Société compte trois (3) membres et deux (2) postes vacants.

Au 31 mars 2017, le conseil d'administration de la Société était composé des personnes suivantes :

Poste vacant, président du conseil

M. André Côté, administrateur

M^e Sebastian Boisjoly, administrateur

Directeur du capital de risque et des fonds d'investissement, Investissement Québec

M. Yves Lafrance, administrateur

Premier vice-président à la gestion des mandats et aux programmes gouvernementaux, Investissement Québec

Poste vacant, administrateur

En vertu d'une entente de services, le conseil d'administration a confié la gestion des affaires courantes de la Société à Investissement Québec, laquelle produit une reddition de compte appropriée.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société Innovatech du Sud du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activités annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

La Société reconnaît qu'elle a la responsabilité de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.



M. Yves Lafrance
Administrateur



SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Finances

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Innovatech du Sud du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, l'état du résultat global, l'état de la variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Innovatech du Sud du Québec au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA

Vérificateur général adjoint

Québec, le 12 juillet 2017

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2017

(en dollars canadiens)

	2017	2016
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	5 786 823 \$	71 047 \$
Placements temporaires (note 6)	-	5 612 633
Créances (note 7)	784 090	-
Participation dans une société en commandite (note 8)	6 949 104	7 343 780
Frais payés d'avance	<u>2 216</u>	<u>1 352</u>
	<u>13 522 233</u> \$	<u>13 028 812</u> \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Charges à payer et frais courus	3 000 \$	3 000 \$
Charges à payer à une entité sous contrôle commun	<u>-</u>	<u>158</u>
	<u>3 000</u>	<u>3 158</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 10)	55 500 800	55 500 800
Déficit cumulé	<u>(41 981 567)</u>	<u>(42 475 146)</u>
	<u>13 519 233</u>	<u>13 025 654</u>
	<u>13 522 233</u> \$	<u>13 028 812</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Yves Lafrance
Administrateur

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(en dollars canadiens)

	2017	2016
Produits financiers nets		
Plus-value (moins-value) sur les placements	532 326 \$	(500 800) \$
Produits d'intérêts	<u>47 491</u>	<u>47 841</u>
	<u>579 817</u>	<u>(452 959)</u>
Charges		
Services professionnels et contractuels	6 446	7 001
Honoraires de services administratifs - Entités sous contrôle commun	75 902	75 372
Assurances	3 880	8 430
Frais bancaires	<u>10</u>	<u>72</u>
	<u>86 238</u>	<u>90 875</u>
Résultat net et résultat global	<u><u>493 579</u></u> \$	<u><u>(543 834)</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017
(en dollars canadiens)

	Capital-actions	Déficit cumulé	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} avril 2015	55 500 800 \$	(41 931 312) \$	13 569 488 \$
Résultat net et résultat global	<u>-</u>	<u>(543 834)</u>	<u>(543 834)</u>
Solde au 31 mars 2016	55 500 800	(42 475 146)	13 025 654
Résultat net et résultat global	<u>-</u>	<u>493 579</u>	<u>493 579</u>
Solde au 31 mars 2017	<u>55 500 800 \$</u>	<u>(41 981 567) \$</u>	<u>13 519 233 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(en dollars canadiens)

	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net	493 579 \$	(543 834) \$
Ajustement pour :		
(Plus-value) moins-value sur les placements	<u>(532 326)</u>	<u>500 800</u>
	<u>(38 747)</u>	<u>(43 034)</u>
Variation des actifs et des passifs liés à l'exploitation :		
Créances	(1 377)	-
Frais payés d'avance	(864)	320
Charges à payer à une entité sous contrôle commun	<u>(158)</u>	<u>(18 002)</u>
	<u>(2 399)</u>	<u>(17 682)</u>
	<u>(41 146)</u>	<u>(60 716)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements temporaires	-	(11 178 662)
Disposition de placements temporaires	5 612 633	10 307 485
Distributions de capital sur placements	<u>144 289</u>	<u>126 834</u>
	<u>5 756 922</u>	<u>(744 343)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 715 776	(805 059)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>71 047</u>	<u>876 106</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 5)	<u><u>5 786 823</u></u> \$	<u><u>71 047</u></u> \$
Information supplémentaire		
Intérêts encaissés	<u><u>46 113</u></u> \$	<u><u>104 463</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

(en dollars canadiens)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société Innovatech du Sud du Québec (ci-après la « Société ») est une personne morale de droit public instituée en vertu du chapitre 19 des lois de 1995 et constituée en compagnie à fonds social par l'effet de la loi qui la régit, soit la Loi sur la Société Innovatech du Sud du Québec (RLRQ, chapitre S-17.2.2). La Société a pour mission de promouvoir et de soutenir les initiatives propres à accroître la capacité d'innovation technologique sur le territoire déterminé dans sa loi constitutive et à améliorer ainsi la compétitivité et la croissance économique du Québec.

Le siège social de la Société est situé au 1195, avenue Lavigerie, bureau 060, Québec (Québec).

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, c. I-3) et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (L.R.C. (1985), ch 1 (5e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. BASE DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration de la société le 12 juillet 2017.

Base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les postes à l'état de la situation financière sont présentés par ordre de liquidité.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

(en dollars canadiens)

2. BASE DE PRÉPARATION (suite)

Utilisation d'estimations et jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

La préparation des états financiers de la Société selon les IFRS exige le recours à des estimations et à des hypothèses ainsi que l'exercice du jugement de la part de la direction ayant une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, passifs, produits et charges pour les exercices présentés.

Les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur les actifs, les passifs, les produits et les charges comptabilisés concernent l'évaluation de la juste valeur des placements.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers doivent être classés en fonction à la fois du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

À leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments financiers détenus par la Société sont classés dans les catégories suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Placements temporaires	Coût amorti
Créances	Coût amorti
Participation dans une société en commandite	Juste valeur par le biais du résultat net
Charges à payer et frais courus	Coût amorti
Charges à payer à une entité sous contrôle commun	Coût amorti

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

(en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Classement et évaluation des instruments financiers (suite)

Comptabilisation ultérieure

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat net et présentés distinctement à l'état du résultat global, sous la rubrique « Plus-value (moins-value) sur les placements », le cas échéant.

Les produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, comptabilisés en résultat net et présentés distinctement à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'intérêts ».

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers de la Société qui sont évalués au coût amorti est considérée équivalente à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Dépréciation des actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue la perte de valeur pour un instrument financier, à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, si le risque de crédit que comporte l'instrument financier a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante, l'entité évalue la perte de valeur au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Les pertes de valeur, le cas échéant, sont comptabilisées et présentées distinctement à l'état du résultat global.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Classement et évaluation des instruments financiers (suite)

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière doivent être classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, soit :

Niveau 1 - Évaluation fondée sur les cours du marché observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 - Techniques d'évaluation fondées sur des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrées de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.

Niveau 3 - Techniques d'évaluation fondées sur des données non observables sur le marché.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse. Les équivalents de trésorerie se composent des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'intérêts » selon la méthode du taux d'intérêt effectif, lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société et que le montant peut être évalué de façon fiable.

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

(en dollars canadiens)

4. APPLICATION DE NORMES NOUVELLES OU RÉVISÉES

Adoption d'une nouvelle norme comptable

Présentation des états financiers (IAS 1)

L'IAS 1 a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées par l'IASB en décembre 2014. Les modifications clarifient les exigences actuelles contenues dans l'IAS 1 en matière de présentation et d'informations à fournir, notamment en ce qui concerne la présentation des postes, des sous-totaux et des notes et donnent des indications visant à aider les entités à exercer leur jugement lorsqu'elles déterminent les informations à fournir et la façon de les présenter dans leurs états financiers. L'application prospective de ces modifications n'a entraîné aucune incidence importante sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

Norme comptable publiée, mais non encore entrée en vigueur

Tableau des flux de trésorerie (IAS 7)

L'IAS 7 a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par l'IASB en janvier 2016. Les modifications comprennent des obligations d'information qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issues des activités de financement. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2017	2016
Trésorerie	3 238 481 \$	71 047 \$
Acceptation bancaire, portant intérêt au taux de 0,79 %, échéant en avril 2017	<u>2 548 342</u>	<u>-</u>
	<u>5 786 823 \$</u>	<u>71 047 \$</u>

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

(en dollars canadiens)

6. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2017	2016
Acceptation bancaire, portant intérêt au taux de 0,8 %, échue en juillet 2016	-	2 544 084 \$
Obligation, coupon détaché, Banque de Montréal, portant intérêt au taux de 0,99 %, échue en août 2016	<u>-</u>	<u>3 068 549</u>
	<u>-</u> \$	<u>5 612 633</u> \$

7. CRÉANCES

	2017	2016
Distributions de capital sur placements à recevoir	782 713 \$	-
Intérêts à recevoir sur acceptation bancaire	<u>1 377</u>	<u>-</u>
	<u>784 090</u> \$	<u>-</u> \$

8. PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

	2017	2016
Desjardins-Innovatech s.e.c.		
11 425 793 parts correspondant à 8,03 % des parts émises aux 31 mars 2017 et 2016	<u>6 949 104</u> \$	<u>7 343 780</u> \$

9. HIÉRARCHIE DES ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données d'entrées utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier pour lequel une part importante de données non observables a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose de trois niveaux, qui sont décrits à la note 3.

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

(en dollars canadiens)

9. HIÉRARCHIE DES ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (suite)

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31 mars 2017 Total
Actif financier				
Participation dans une société en commandite	-	-	\$ 6 949 104	\$ 6 949 104
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>\$ 6 949 104</u>	<u>\$ 6 949 104</u>
				31 mars 2016 Total
Actif financier				
Participation dans une société en commandite	-	-	\$ 7 343 780	\$ 7 343 780
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>\$ 7 343 780</u>	<u>\$ 7 343 780</u>

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Solde au début de l'exercice	7 343 780	\$ 7 971 414
Plus-value (moins-value) réalisée sur les placements	37 007	(3 357)
Variation de la plus-value non réalisée sur les placements	495 319	(497 443)
Distributions de capital sur placements	(927 002)	(126 834)
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 949 104</u>	<u>\$ 7 343 780</u>

La juste valeur de la participation dans une société en commandite est évaluée en fonction de la quote-part de l'actif net (évaluée à la juste valeur) qui est détenue par la Société dans la société en commandite. Au 31 mars 2017, la Société a des distributions de capital sur placements à recevoir de 782 713 \$.

Lorsque la juste valeur est établie selon l'actif net, cette valeur représente la seule indication raisonnable de la juste valeur. Par conséquent, la Société n'est pas en mesure de procéder à une analyse de sensibilité.

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

(en dollars canadiens)

10. CAPITAL-ACTIONS

La Loi sur la Société Innovatech du Sud du Québec a notamment pour objet de permettre à la Société de continuer son existence et d'être dotée d'un fonds social autorisé de 100 millions de dollars.

Autorisé :

1 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 \$ chacune

2017

2016

Émis et payé :

555 008 actions ordinaires

55 500 800 \$

55 500 800 \$

Toutes les actions du fonds social de la Société font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

11. GESTION DU CAPITAL

La Société gère son capital en effectuant une gestion prudente de ses produits, charges, actifs, passifs et autres transactions financières afin de s'assurer qu'elle exécute de manière efficace les objectifs spécifiés dans sa loi constitutive.

Aux fins de la gestion du capital, le capital de la Société est constitué des capitaux propres. Au 31 mars 2017, les capitaux propres de la Société ont un solde de 13 519 233 \$ (13 025 654 \$ au 31 mars 2016).

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital formulée par une source externe. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

(en dollars canadiens)

12. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est principalement associé aux pertes que la Société pourrait subir ou aux coûts qu'elle pourrait être obligée d'engager en raison de l'incapacité d'un tiers à honorer ses engagements financiers. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit.

Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à un risque de crédit se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des intérêts à recevoir sur acceptation bancaire. Ceux-ci sont détenus dans une institution financière de premier ordre. La société détient également des distributions de capital sur placements à recevoir d'une société en commandite. La direction estime que le risque de crédit qui leur est associé est minime.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Société gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses produits d'intérêts.

Le taux d'intérêt effectif réalisé sur les placements temporaires et les équivalents de trésorerie durant l'exercice a varié de 0,74 % à 1,16 % (de 0,61 % à 1,05 % en 2016). Les échéances de ces placements étaient de 22 à 287 jours (de 37 à 345 jours en 2016).

La variation des taux d'intérêt inférieure à 0,25 % n'aurait aucune incidence significative sur les états financiers de la Société.

SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

(en dollars canadiens)

12. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est associé à la capacité de la Société à réunir les fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers. L'objectif de la gestion des liquidités est de garantir l'accès à des fonds en temps opportun et de façon optimale.

Les charges à payer et frais courus ainsi que les charges à payer à une société sous contrôle commun sont payables dans les 30 jours.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

13. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées selon la même base d'évaluation que si elles n'étaient pas liées, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. À l'exception des transactions divulguées distinctement aux états financiers, la Société n'a conclu aucune opération individuellement ou collectivement significative avec ces parties liées.

En vertu d'une entente de service, le conseil d'administration a confié la gestion des affaires courantes de la Société à Investissement Québec, une entité sous contrôle commun, laquelle produit une reddition de comptes appropriée et facture des honoraires de services administratifs. Cette entente est renouvelable automatiquement chaque année avec une majoration des honoraires de 2 %.